

## HAUTS DE SEINE

### Courbevoie-Clichy

# Ces entreprises qui chouchoutent leurs salariés parents

« J'AI UNE hiérarchie tolérante - c'est une femme, et elle est elle-même maman - et une entreprise qui aide les parents », reconnaît Frédéric Bataille. Ce papa, salarié chez Calyon, du groupe Crédit agricole, situé à côté de La Défense, a apporté son témoignage mardi dernier lors d'une réunion organisée dans les locaux de la société Filapi, à Courbevoie. Depuis plus d'un an, sa fille de 8 ans et son fils de 5 ans et demi fréquentent régulièrement le centre de loisirs privé Filapi, situé près du travail de leur père, à plus d'une heure en transport en commun de leur domicile.

**Un observatoire de la parentalité** « Avant, mes enfants allaient au centre aéré municipal mais ils s'y ennuyaient. Ma femme et moi, on partait travailler angoissés. Aujourd'hui, ce sont eux qui réclament de passer la journée chez Filapi, constate le jeune père. Le transport n'est pas un problème, même si je préférerais avoir un centre à côté de chez moi. » « Le comité d'entreprise de Calyon a recherché des offres de garde pour répondre aux besoins des salariés parents qui n'ont parfois comme seule solution que de prendre

un jour de congé pour remplacer au dernier moment la baby-sitter absente ou le grand-parent malade », explique pour sa part Serge Bierre, l'un des responsables du CE de Calyon. Une solution idéale, d'autant que la journée au centre de loisirs privé ne coûte que 10 € aux parents, le reste étant pris en charge par l'entreprise. Les grandes sociétés sont de plus en plus nombreuses à se soucier du bien-être de leurs salariés parents. A Clichy, le comité d'entreprise de L'Oréal propose ainsi des activités aux 4 000 enfants des salariés. Le CE subventionne les parents qui mettent leur progéniture en centre de loisirs municipal. Une convention a été passée en ce sens avec la ville. Ces efforts en faveur des familles, L'Oréal s'y est engagé comme une trentaine d'entreprises (Alstom, Areva, Axa, Carrefour, Orange, SFR, Bouygues, PSA, Total...), en signant au printemps dernier une charte de la parentalité en entreprise.

**Réduire le stress des parents actifs** Le mois prochain, elles contribueront à la mise en place d'un observatoire de la parentalité, chargé de vérifier que toutes les bonnes

intentions de la charte sont bien mises en oeuvre dans la vie quotidienne des salariés. Un enjeu à la fois humain et économique. Selon une enquête récente de l'Institut national des études démographiques, 78 % des employeurs déclarent avoir un rôle à jouer dans la coordination travail-vie familiale de leurs salariés. Il est vrai qu'ils ont tout à y gagner : un bon équilibre famille-travail réduit l'absentéisme, favorise le bien-être et réduit le stress des parents actifs, tout en améliorant la productivité et la performance. De leur côté, 54 % des salariés estiment que des mesures pourraient être prises au sein de leur entreprise.

**Florence Hubin**